

## DU GRAND THÉÂTRE SYNDICAL !

### ACTE I : FERMETURE DU RE DE BELFORT

*La fermeture du Restaurant d'Entreprise (RE) de Belfort, géré par notre CE, était à l'ordre du jour de cette réunion plénière. Vos élus UNSA Cheminots auront assisté à un jeu de postures syndicales, où la mauvaise foi, a même conduit certains à tenir des propos pour le moins surprenants. Un élu a par exemple prétendu que les Cheminots de Belfort "n'auront plus rien" puisqu'ils doivent déjà se rendre à Strasbourg pour la fête de Noël ! Cela vire au comique quand on sait que la Maison du Peuple de Belfort aura accueilli 360 Cheminots pour cette fête de fin d'année. C'est dire l'implication de certains élus dans la vie du Comité*

*La suite a même viré à la tragi-comédie quand un représentant syndical, désireux selon lui d'élever le niveau, a déclaré que fermer le RE de Belfort, c'était risquer de perdre les locaux syndicaux situés juste au-dessus C'est dire où se trouve le centre d'intérêt de certains*

### Ce qu'il faut savoir sur le RE de Belfort :

- L'ancien secrétaire du CE (CGT) avait signé une convention avec le Ministère des Finances (MINEFI). Celle-ci donnait accès aux personnels de MINEFI au RE de Belfort en contrepartie d'un droit d'entrée de 3,30€ par repas.
- Chaque repas servi à Belfort coûte actuellement 10,32€ au CE (pour information, cette somme est de 2,24€ pour les RE de Strasbourg, Hausbergen et Bischheim).
- **Par conséquent, votre CE finance la somme de 7€ (10,32 - 3,30) sur chacun des repas des employés du Ministère des Finances.**
- En 2014, 31 repas par jour ont été servis en moyenne, dont 40% de clients MINEFI. Ce qui signifie que seulement 19 Cheminots (ou ayants droits) mangent au RE.
- Le RE de Belfort coûte environ 75 000€ / an au CE.
- **Le coût du RE rapporté par Cheminot utilisant cette structure est donc de 3 950€ (75 000€ / 19).**

**Oui, vous avez bien lu, 3 950€ !**

**L'argent des activités sociales, est le vôtre ! Vos élus UNSA agissent pour que les activités sociales bénéficient au plus grand nombre de Cheminots.**

Les représentants CGT et SUD-Rail n'ont pas réussi à convaincre suffisamment d'élus pour s'opposer au bon sens et à la saine gestion souhaitée par l'UNSA.

## Fermeture du RE de Belfort, résultat du vote :

**7 POUR** (4 UNSA / 3 FO)  
**4 CONTRE** (3 CGT / 1 SUD-Rail)  
**1 ABSTENTION** (1 CFDT)

## Concernant la pétition de la CGT :

Sur la base d'une pétition mensongère dont l'objet était "NON A LA FERMETURE DES RESTAURANTS D'ENTREPRISE DE LA REGION". La CGT des Cheminots aura joué sur les peurs des salariés des RE.

Il n'a jamais été question de fermer DES RESTAURANTS D'ENTREPRISE. Le seul dessein de vos élus UNSA Cheminots est de gérer sagement les activités sociales afin de préserver les structures qui fonctionnent car répondant aux besoins des Cheminots.

## Informations complémentaires concernant cette fermeture :

- La fermeture effective est prévue à la date du 31 mars 2015.
- Afin de permettre aux Cheminots actifs ou retraités sur le site de Belfort de se restaurer, une solution de substitution sera proposée par le CE Alsace :

L'accès au restaurant inter-entreprises "la découverte" a été négocié par le CE et pourra se faire dans les conditions suivantes :

- **Droits d'admission** : 5.21€
- **Hors d'œuvres, fromages laitages desserts** : 6 catégories de 0.40€ à 1.29€ TTC
- **Plats chauds** : 7 catégories de 1.29€ à 3.10€ TTC
- **Assiette de légumes** : 0.65€ TTC
- **Pain** : 0.14€ TTC
- **Boissons** : 12 catégories de 0.40 à 3.10 € TTC
- **Café** : 0.52€ TTC

Le prix d'un repas (cat. 3) composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert s'élève à 8.79€.

Si le CE subventionne le repas à tous les Cheminots actifs et retraités à la même hauteur que la moyenne des repas dans ses RE (soit environ 3.30€), [le prix du repas pour le Cheminot de Belfort serait de 5.49€ au lieu de 7,11€ aujourd'hui.](#)

- L'impact sur le personnel du RE de Belfort :

Le RE de Belfort fonctionne actuellement avec 2 salariés. Il sera proposé au chef chargé de cuisine un emploi au RE de Mulhouse. Des départs négociés ont été proposés à Mulhouse et à Belfort. Si un départ était confirmé à Mulhouse, le poste libéré serait proposé au second de cuisine de Belfort.

## ACTE II : COUP DE THÉÂTRE !

Un coup de théâtre est survenu au moment de l'élection d'un nouveau membre au bureau. Pressenti pour prendre le rôle d'un membre CFDT démissionnaire (pour raison personnelle, non liée à un changement de convictions), ce dissident de FO devait se retrouver sur la scène. La CFDT proposa donc le nom de son candidat. Aussitôt la CGT en fit autant. Elle proposa le nom de l'ex-secrétaire du CE en bafouant l'accord de gestion qu'elle a elle-même signé. L'épilogue, sous la forme d'un vote à bulletin secret, se termina sur cette fin inattendue : FO ayant soutenu le candidat de la CGT, c'est bel et bien un représentant de la CGT qui remplacera un élu CFDT au bureau.

La morale de cette histoire : la CGT qui reproche, indument, à l'UNSA de ne pas avoir respecté les procédures du CE sur le dossier de la fermeture du RE, ne fait que peu de cas des accords lorsqu'elle y trouve son compte...

### A la levée de rideau, nous avons déclaré :

"Monsieur le Président,

Tout d'abord, l'UNSA Cheminots exprime ses souhaits de bonheur, de prospérité et de santé à tous les Cheminots de la Région Alsace. Nous commençons par respecter la tradition pour nous en détacher immédiatement.

En effet, l'UNSA a l'habitude d'évoquer dans ses déclarations liminaires uniquement des sujets qui ont trait au domaine ferroviaire. Aujourd'hui, nous ferons une entorse à cette coutume pour témoigner de notre indignation devant les attentats terroristes qui ont endeuillé la France du 7 au 9 janvier 2015.

**L'UNSA rend hommage aux 17 victimes lâchement abattues par des barbares. Au-delà de notre compassion envers les victimes, nous dénonçons l'objectif des terroristes qui est d'affaiblir la démocratie en s'attaquant à la liberté d'expression.**

**Ce droit est, en France, constitutionnel et inscrit dans la déclaration des droits de l'homme de 1789.**

**L'article 11 de cette déclaration mérite d'être rappelé :**

**Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.**

**L'UNSA est particulièrement attachée à cet article et le revendique pour tous y compris bien sûr pour elle et ses représentants.**

**L'UNSA a appelé ses adhérents à manifester nombreux lors des rassemblements du week-end qui a suivi les attentats. Ceux-ci y ont participé sans signe distinctif autre que « Je suis Charlie » pour montrer ainsi qu'au-delà des organisations, c'était d'abord comme citoyen que nous avons à défendre les valeurs de notre République – la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.**

Sans transition aucune, nous allons revenir à des thèmes plus ferroviaires. Le premier d'entre eux amènera sans doute moins de consensus dans cette instance. Pour ce qui nous concerne, nous sommes même plus proches du coup de gueule. Le sujet est l'annonce lors de la présentation du budget SNCF de la perte de 1100 emplois. Déjà l'année dernière, c'était 2000 de budgétés en moins. Nous arrivons aujourd'hui à la limite de la possibilité de fournir une qualité de service correcte et ce quel que soit le secteur concerné.

Cette annonce est clairement à déconnecter de la réforme du ferroviaire et cette saignée dans le budget effectif aurait eu lieu, réforme ou pas.

Hélas, cette annonce va non seulement conforter les détracteurs de cette réforme mais et cela est plus grave, faire prendre le risque pour l'entreprise de ne pas assurer l'ambition de la réforme, à savoir renforcer et moderniser le service public.

Vous répondrez, peut-être, que la décision ne vous appartient pas car c'est la tutelle qui gère les arbitrages budgétaires et que le contexte économique ne se prête pas à un effectif en nombre. Nous ne répondrons que par un nom : Brétigny !

Hé oui, les promesses sont vite oubliées ! Si le budget fait bien apparaître 500 créations de poste pour le gestionnaire d'infrastructure, c'est 1000 à 1500 postes supplémentaires qui seraient nécessaires pour assurer la charge liée à la maintenance et à la régénération du réseau ferroviaire.

Nous vivons une drôle d'époque où tout est dit et son contraire dans le même temps. A ce jeu, certains ministres du gouvernement sont sans doute champions toute catégorie. Entre ceux qui défendent le service public ferroviaire mais se félicitent de la loi MACRON et de sa libéralisation du transport par route et ceux qui valident, via leur ministère, une augmentation des tarifs mais qui la dénonce devant le grand public, il y aurait presque de quoi en rire.

Il est vrai que certains sont moins diserts lorsqu'il s'agit de faire oublier que leur décision de supprimer l'écotaxe va coûter 839 millions d'euros aux contribuables. Pour information, cette même écotaxe rapporte en Allemagne 4 milliards d'euros par an et finance emplois et travaux liés à l'infrastructure ferroviaire.

Alors, bien sûr, la situation en France n'est pas idyllique pour le ferroviaire. Recul dans la rentabilité du TGV, manque de volonté de l'Etat de s'impliquer dans les Intercités, sans parler du désir des Autorités Organisatrices TER de réduire toujours plus les coûts.

Sur notre région, l'application du projet ERASME et maintenant le projet d'accompagnement en équipe de contrôle sur le Nord Alsace en sont la conséquence directe. La situation financière des Autorités Organisatrices est contrainte et il est demandé à l'Entreprise de travailler à euros constant, voire moindre, en étant plus performant (moins cher et de meilleure qualité). Pour l'UNSA-Ferroviaire la volonté de réaliser plus de performance, ne doit pas se faire au détriment de la qualité et de la sécurité. L'UNSA-Ferroviaire revendique un service de qualité rendu au public, humanisé en phase avec nos fondamentaux de sûreté et de sécurité ferroviaire.

Concernant l'actualité de la réforme du ferroviaire, l'UNSA souhaite attirer une attention particulière sur le calendrier des travaux. Bien évidemment nous sommes conscients de l'importance et de la complexité du dossier à volets multiples à savoir :

- harmonisation des accords d'entreprise,
- gestion des activités sociales,
- élections professionnelles,
- ou, plus encore, les négociations de la convention collective de la branche,

les travaux sont effectivement volumineux dans un calendrier contraint ! Les freins qui seraient mis en œuvre aujourd'hui pourraient avoir des conséquences désastreuses pour les Cheminots. Sans pour autant vouloir avancer dans la précipitation, nous souhaitons toutefois souligner la responsabilité de ceux qui, aujourd'hui pour des raisons qui leurs appartiennent, souhaitent freiner les négociations et jouer sur les peurs en usant à haute dose de la désinformation. Pour l'UNSA, les cheminots ne méritent rien d'autre que la vérité...

Merci de votre attention.



### Vos Elus UNSA-Cheminots au CE:

**Gérard SCHOTT**  
**Ludovic WINTENBERGER**  
**Xavier ULRICH**  
**Christophe BECLIER**

**Gabriel MUNCH**  
**Magali FEUERER**  
**Sylvain RAUCH**  
**Evelyne HENER**

